M.E.S., Numéro 142, Vol. 2, septembre – octobre 2025
https://www.mesrids.org
Dépôt légal : MR 3.02103.57117
N°ISSN (en ligne) : 2790-3109
N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Revue Internationale des Dynamiques Sociales

Mouvements et Enjeux Sociaux

Kinshasa, septembre - octobre 2025

LES EXCÉDENTS BUDGÉTAIRES EXPANSIONNISTES : LE CAS DE LA RD CONGO DE 2012 À 2014

par

Jean KUMINGI NDEBO

Doctorant, Faculté des Sciences économiques et de Gestion,
Université de Kinshasa

Résumé

La période de 2012 à 2014 en République Démocratique du Congo a été caractérisée par des excédents budgétaires remarquables, défiant les théories économiques traditionnelles. Grâce à une consolidation budgétaire efficace, le pays a réussi à maintenir ses dépenses publiques autour de 18 % du PIB, évitant ainsi l'effet d'éviction sur le secteur privé tout en soutenant une croissance économique robuste. Cette période a vu la RDC enregistrer une croissance moyenne de 7,9 %, avec un pic à 9,2 % en 2014, contredisant les prévisions des économistes keynésiens et classiques. Les investissements dans des secteurs essentiels comme l'éducation et la santé ont été soutenus par une gestion prudente des dépenses publiques, permettant une allocation efficace des ressources malgré les défis structurels persistants tels que la pauvreté et la vulnérabilité économique. Cependant, cette stratégie a mis en lumière plusieurs défis majeurs. Un sous-investissement dans les infrastructures essentielles a été noté, ce qui pourrait freiner le potentiel de croissance à long terme. Malgré les excédents budgétaires, la RDC continue de faire face à des problèmes structurels significatifs.

Pour garantir une croissance durable et inclusive, il est crucial que le pays améliore la mobilisation de ses recettes fiscales et investisse davantage dans le développement durable. Bien que les excédents budgétaires de 2012 à 2014 témoignent d'une gestion prudente face à des défis économiques importants, ils soulignent également la nécessité d'une réforme structurelle pour renforcer la résilience économique du pays et soutenir une croissance inclusive et durable. Si la période 2012-2014 révèle l'efficacité d'une orthodoxie budgétaire contextuelle en RDC, les excédents, bien qu'expansionnistes, restent des signaux faibles de résilience. Sans réforme fiscale profonde (taux de pression >20 % du PIB) et réallocation vers les infrastructures/innovation, la croissance congolaise demeurera volatile, extravertie et excluante. La transformation des excédents en leviers de développement passe par leur ancrage institutionnel dans les réformes du Code minier 2018 et les dispositifs EITI, seuls garants d'une redevabilité pérenne.

Mots - clés *: règles budgétaires, déficit budgétaire, recettes fiscales.*

Abstract

The period from 2012 to 2014 in the Democratic Republic of Congo was characterized by remarkable budget surpluses, defying traditional economic theories. Through effective fiscal consolidation, the country managed to maintain public expenditures at around 18% of GDP, thereby avoiding crowding-out effects on the private sector while supporting robust economic growth. During this period, the DRC recorded an average growth rate of 7.9%, peaking at 9.2% in 2014, contradicting predictions from both Keynesian and classical economists. Investments in essential sectors such as education and health were sustained through prudent management of public spending, enabling efficient resource allocation despite persistent structural challenges including poverty and economic vulnerability. However, this strategy revealed several major challenges. Significant underinvestment in critical infrastructure was noted, potentially hindering long-term growth potential. Despite budget surpluses, the DRC continues to face substantial structural problems.

To ensure sustainable and inclusive growth, it is crucial for the country to enhance domestic revenue mobilization and increase investments in sustainable development. Although the budget surpluses between 2012 and 2014 demonstrate prudent management amid significant economic challenges, they also highlight the need for structural reforms to strengthen the country's economic resilience and support inclusive, sustainable growth. While the 2012-2014 period reveals the effectiveness of contextual fiscal orthodoxy in the DRC, the expansionary surpluses remain weak indicators of resilience. Without comprehensive tax reform (tax-to-GDP ratio >20%) and reallocation towards infrastructure/innovation, Congolese growth will remain volatile, extroverted, and exclusionary. Transforming surpluses into development levers requires institutional anchoring through the 2018 Mining Code reforms and EITI mechanisms as the sole guarantors of sustainable accountability.

Keywords : *fiscal rules, budget deficit, tax revenues*.

INTRODUCTION

Entre 2012 et 2014, la République Démocratique du Congo (RDC) a connu une croissance économique modérée, principalement soutenue par la production minière, notamment celle du cuivre et de l'or. En 2014, la production minière a atteint des niveaux records, contribuant à un léger excédent budgétaire de 0,1 % du PIB[1]. Cependant, cette croissance s'est accompagnée d'une compression des dépenses publiques, qui ont

[1] BCC, Rapport sur la politique monétaire, 2014.

chuté à environ 8 % du PIB, révélant ainsi les faiblesses structurelles du système fiscal congolais. Les recettes publiques intérieures ont diminué, atteignant seulement 8,1 % du PIB[2].

La gestion budgétaire de cette période a été marquée par une volonté des autorités de maintenir un équilibre fiscal. La Loi de finances de 2014 a prévu des recettes totales de l'ordre de 8.273,4 milliards de francs congolais (Fc), avec une pression fiscale estimée à 25,1 %. Les recettes internes ont constitué la majorité des revenus, représentant environ 66 % du total. Toutefois, la dépendance aux recettes extérieures et aux dons a soulevé des préoccupations quant à la durabilité de cette approche[3]. Selon les approches keynésienne et classique, les excédents budgétaires peuvent engendrer des distorsions en réduisant la capacité de demande d'un pays, ce qui impacte négativement la production et la croissance économique. Cependant, des études empiriques montrent que certains pays ont enregistré des excédents budgétaires sans que cela nuise à leur croissance économique. En examinant le cumul des soldes budgétaires globaux pour 2012 à 2014, on constate une relation positive entre le solde budgétaire cumulé et le taux de croissance économique : plus le solde est positif, plus le taux de croissance l'est aussi.

Les questions de recherche émergent alors : quelles en sont les causes des excédents budgétaires expansionnistes en RDC entre 2014 et 2016 ? Comment Ces excédents affectent-ils positivement la croissance économique ? Les hypothèses avancées suggèrent que des ajustements budgétaires responsables ont été à l'origine de ces excédents, tandis que la qualité des dépenses publiques pourrait expliquer le niveau élevé de croissance économique observé durant cette période malgré ces excédents.

Entre 2012 et 2014, la République Démocratique du Congo (RDC) a connu une croissance économique modérée, principalement soutenue par la production minière, notamment celle du cuivre et de l'or. En 2014, la production minière a atteint des niveaux records, contribuant à un léger excédent budgétaire de 0,1 % du PIB[4]. Cependant, cette croissance s'est accompagnée d'une compression des dépenses publiques, qui ont chuté à environ 8 % du PIB, révélant ainsi les faiblesses structurelles du système fiscal congolais. Les recettes publiques intérieures ont diminué, atteignant seulement 8,1 % du PIB[5].

La gestion budgétaire de cette période a été marquée par une volonté des autorités de maintenir un équilibre fiscal. La loi de finances de 2014 a prévu des recettes totales de l'ordre de 8 273,4 milliards de francs congolais (Fc), avec une pression fiscale estimée à 25,1 %. Les recettes internes ont constitué la majorité des revenus, représentant environ 66 % du total. Toutefois, la dépendance aux recettes extérieures et aux dons a soulevé des préoccupations quant à la durabilité de cette approche[6]. Selon les approches keynésienne et classique, les excédents budgétaires peuvent engendrer des distorsions en réduisant la capacité de demande d'un pays, ce qui impacte négativement la production et la croissance économique. Cependant, des études empiriques montrent que certains pays ont enregistré des excédents budgétaires sans que cela nuise à leur croissance économique. En examinant le cumul des soldes budgétaires globaux pour 2012 à 2014, on constate une relation positive entre le solde budgétaire cumulé et le taux de croissance économique : plus le solde est positif, plus le taux de croissance l'est aussi.

Les questions de recherche émergent alors : quelles en sont les causes des excédents budgétaires expansionnistes en RDC entre 2014 et 2016 ? Comment ces excédents affectent-ils positivement la croissance économique ? Les hypothèses avancées suggèrent que des ajustements budgétaires responsables ont été à l'origine de ces excédents, tandis que la qualité des dépenses publiques pourrait expliquer le niveau élevé de croissance économique observé durant cette période malgré ces excédents

I. REVUE DE LITTÉRATURE

1.1. Revue de littérature théorique

La politique budgétaire comme moyen d'intervention du pouvoir public pour influencer l'économie à court terme est une discipline récente en science dont l'origine peut être remontée à partir des années 30 grâce aux travaux de l'économiste anglais John Maynard Keynes. De ce fait, le solde budgétaire reste déterminant sur le sens de l'orientation sur l'utilisation du budget de l'État. En effet, ce solde peut être : Nul : les recettes sont des dépenses (le budget est équilibré) ; Positif : les recettes sont supérieures aux dépenses (excédent budgétaire) ; Négatif : les recettes sont inférieures aux dépenses (le déficit budgétaire).

Cependant, les économistes ne sont pas d'accord sur la nature appropriée du solde budgétaire. Il existe trois visions diamétralement opposées sur la nature du solde budgétaire.

---

[2] Banque Mondiale, Rapport de suivi de la situation économique en République Démocratique du Congo, 2018.
[3] Loi de finances N° 14/002 du 31 janvier 2014 pour l'exercice 2014.
[4] BCC, Rapport sur la politique monétaire, 2014.
[5] Banque mondiale, Rapport de suivi de la situation économique en République Démocratique du Congo, 2018.
[6] Loi de finances N° 14/002 du 31 janvier 2014 pour l'exercice 2014.

Pour les keynésiens de la première heure, lorsque l'économie se trouve en situation de sous-emploi, il n'existe pas de mécanismes autorégulateurs capables de relancer l'économie. L'intervention de l'État à travers la politique budgétaire expansionniste reste la seule et unique option. « Keynes soutient que le solde budgétaire déficitaire, pour autant qu'il ne soit pas financé par endettement bancaire, exerce des effets positifs sur l'économie via le multiplicateur budgétaire dont les conséquences supplantent celles du multiplicateur fiscal[7]. » Le déficit public exerce un effet positif sur l'emploi, la production, compte tenu du rôle que jouent les dépenses publiques comme pompe refoulante qui augmente la demande globale partant de la hausse de la production. Toutefois, ils considèrent les excédents budgétaires comme une pompe aspirante qui dégonfle la demande, induisant à la baisse le niveau de production.

Soit une économie avec 3 agents économiques (le ménage, l'entreprise et l'État). L'épargne des entreprises est nulle et les ménages ne constituent pas d'investissement. L'épargne est égale à l'investissement. $S = I$ (1) et $S_M + S_T = I_E + I_T$ (2). Où : S_M : Épargne de ménage, S_T : Épargne publique I_E : Investissement des entreprises, I_T : Investissement public. $S_M = I_E + (I_T - S_T)$ (3)

L'épargne des ménages sert à financer les investissements des entreprises et à compenser l'investissement public. En l'absence de transfert en capital, la différence entre l'investissement public et l'épargne publique est égale au déficit public. Ainsi : $S_M = I_E + D$ (4). La fonction de la consommation de ménage peut être écrite : $C_m = aY_m$ (5). Où : a : proportion à consommé, Y_m : revenu du ménage. On sait que : $Y_m = C_m + S_m$ (6). Le revenu du ménage est reparti entre la consommation et l'épargne. Or l'épargne est égale à : $E_m = sY_m$ (7) . Où : s : propension à épargner $s = 1 - a$, $Y_m = \frac{1}{1-a}.E_m$ (8). La combinaison de la relation (8) et (4) donne : $Y_m = \frac{1}{1-a} * (I_E + D)$ (9).

Dans l'optique keynésienne, le multiplicateur s'applique à la somme de l'investissement des entreprises et du déficit public. D'après les keynésiens, lorsque l'économie se trouve en situation de sous-emploi caractérisée par un niveau faible ou nul des investissements privés, le déficit budgétaire joue le rôle du stabilisateur automatique pour compenser la baisse des investissements privés afin de maintenir constants le niveau de revenu des ménages, de la demande globale et de la production. Pour les keynésiens de la première heure, le déficit budgétaire est une vertu car il exerce un effet positif sur la demande aussi longtemps qu'il n'est pas financé par l'emprunt bancaire, tandis que les excédents budgétaires, à cause de leur caractère refoulant, réduisent la demande en comprimant la production.

Le principe de l'équilibre budgétaire émergera sur les ruines du keynésianisme, il sera porté tout d'abord par Haavelmo. Pour l'auteur, le Gouvernement n'est pas obligé de réaliser le déficit budgétaire pour relancer l'économie. Car les effets d'un budget équilibré sur la production ne sont pas neutres ou nuls. Haavelmo montre que même maintenant avec un budget équilibré, une augmentation de l'impôt peut se traduire par un accroissement de la production nationale.

Soit une économie fermée avec : Y : la production et représente également le revenu avant impôt des ménages. I : investissement supposé constant ; T : impôts et Y −T : représente le revenu des me nage après impôt. Au temps t=1 ; la production égale : $Y = c(Y - T) + I + G$ (10), $Y - cY = I + G - cT$ (11). Au temps t = 2 ; Supposons que l'État décide d'augmenter son budget, tout en maintenant le solde inchangé. Les dépenses publiques et les recettes publiques augmentent dans la même proportion, respectivement de ΔG et ΔT. Grace aux effets multiplicateurs, la production va s'écrire : $Y + \Delta Y = \frac{1}{1-c} * ((I + G + \Delta G) - c(T + \Delta T))$ (12). La relation 12 -11 donne : $\Delta Y = \frac{1}{1-c} * (\Delta G - c\Delta T)$ (13). Or le solde budgétaire est en équilibre, c'est-à-dire $\Delta G = \Delta T$ la relation 13 devient : $\Delta Y = \frac{1}{1-c} * (\Delta G - c\Delta G)$ (14). $\Delta Y = \frac{1}{1-c}\ (1 - c)\Delta G$ (15). $\Delta Y = \Delta G$ (16)

Avec un budget en équilibre, la hausse des impôts ne réduit pas le niveau de la production. Un budget équilibré n'est pas neutre. Barro, quant à lui, va développer la théorie de la neutralité budgétaire à travers le principe d'équivalence ricardienne. Elle sera le prolongement de la théorie classique bannissant l'intervention de l'État comme moyen de relance de l'économie. Soit : $Y = C + I + G + X - M$ (17). Afin de relancer l'économie, le Gouvernement peut accroitre les dépenses publiques qui seront financées par les emprunts. Ceci résultera par l'accroissement de la production. $\Delta Y = C + I + \Delta G + X - M$ (20)

Au même moment, les ménages anticipent la hausse future des impôts en réduisant leurs consommations, ce qui va annuler les effets positifs induits par la hausse des dépenses publiques par la baisse de la consommation. $\Delta^0 Y = \Delta^- C + I + \Delta^+ G + (X - M)$ (21)

[7] Vincent NGONGA, *Cours de questions approfondies de politique budgétaire ;* DEA, FASEG, UNIKIN 2017-2018

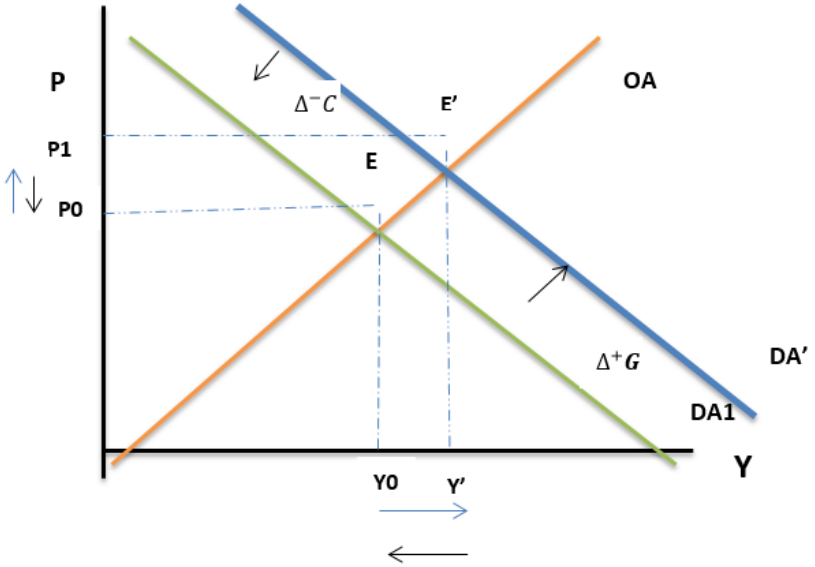

L'augmentation des dépenses publiques financées par des emprunts peut avoir des effets stimulants sur l'économie à court terme. Cependant, ces bénéfices peuvent être annulés si les ménages anticipent une hausse des impôts et réduisent leur consommation. Il est donc crucial pour les décideurs politiques de considérer à la fois l'effet immédiat des dépenses publiques sur la production, et les réactions anticipées du secteur privé pour éviter un cycle économique négatif.

Le comportement intertemporel du budget s'analyse à travers le prisme de la contrainte budgétaire intertemporelle de l'État, formalisée par les travaux séminaux de Barro (1979) et développée dans le cadre néo-ricardien, où toute décision budgétaire courante engage nécessairement les équilibres futurs par l'accumulation de la dette publique et ses implications sur la soutenabilité fiscale. Cette dynamique temporelle implique que l'équilibre budgétaire n'est pas une condition instantanée mais un processus intertemporel où le gouvernement doit respecter celle de non-Ponzi, exigeant que la valeur actualisée des excédents primaires futurs couvre le stock de dette initial, sous peine de rendre la politique budgétaire insoutenable et de déclencher des anticipations inflationnistes ou de défaut, comme l'ont modélisé Sargent et Wallace (1981) dans leur analyse de la dominance fiscale.

Dans le contexte des économies en développement comme la RDC, cette contrainte intertemporelle est encore plus contraignante en raison de l'étroitesse des marchés financiers domestiques, de la volatilité des recettes liées aux ressources naturelles, et des chocs exogènes fréquents. Elle oblige ainsi les autorités à procéder à des ajustements budgétaires procycliques qui peuvent amplifier les fluctuations économiques, comme le démontrent les travaux de Kaminsky, Reinhart et Végh (2004) sur les cycles politiques dans les pays émergents. Ainsi, l'optimisation du comportement budgétaire intertemporel nécessite plusieurs actions. Parmi celles-ci figure une gestion countercyclique des soldes structurels, ainsi qu'une diversification des sources de financement pour réduire les risques de refinancement. Aussi recommande-t-on une coordination avec la politique monétaire pour éviter les effets de crowding out. Ces mesures visent à maximiser le bien-être intergénérationnel tout en maintenant la crédibilité fiscale, conformément aux principes de la théorie moderne de la politique budgétaire optimale.

1.1. Revue de littérature empirique

La littérature empirique sur les ajustements budgétaires depuis le milieu des années 1990 révèle une interaction complexe entre la politique budgétaire et les résultats économiques, oscillant souvent entre des effets keynésiens et antikeynésiens. Des études clés ont utilisé divers outils statistiques pour analyser cette dynamique, ce qui a permis de mieux comprendre les conditions dans lesquelles les politiques budgétaires donnent des résultats macroéconomiques différents.

Les ajustements budgétaires réussis coïncident souvent avec la croissance économique, ce qui entraîne une baisse du chômage et une augmentation de la part des investissements dans le PIB, bien qu'ils puissent dans un premier temps augmenter le chômage (Poylov, 2023) (Cavallo et al., 2018). Alesina et Peroti[8] ont utilisé l'indice de WKB (Woldendorp, Keman et Budge), qui comprend la classification idéologique du

[8] ALESINA et PEROTI : *Fiscal Expansions and Adjustments in OECD Countries ;* Discussion Paper Series n° 754, Harvard University, 1995

gouvernement (extrême gauche, gauche, centre gauche, centre droite, droite, extrême droite, centre) ainsi que le type de coalition, c'est-à-dire si le gouvernement est un gouvernement de coalition ou non, pour évaluer la réalisation des excédents budgétaires. Les auteurs ont trouvé que le gouvernement de coalition était plus efficace pour réaliser les excédents budgétaires. Ils ont trouvé que les excédents budgétaires sont censés être réalisés lorsque le gouvernement est un gouvernement de coalition par rapport à celui formé par un seul parti majoritaire. Selon Poylov en 2023, les auteurs ont constaté que les gouvernements de coalition sont plus susceptibles de réaliser des excédents budgétaires que les gouvernements à parti unique, soulignant le rôle du contexte politique dans les résultats budgétaires.

Alesina[9] les excédents budgétaires réalisés par les États-Unis en 1998, qualifiés d'exceptionnels car c'est une première fois depuis 30 ans, ont rendu possible grâce à la combinaison de plusieurs éléments : une forte économie, un faible niveau du taux d'intérêt et des coupes budgétaires dans le secteur de la défense. L'analyse de la Suède par Alder indique que le lissage budgétaire explique une part importante (60 %) des excédents budgétaires expansionnistes, ce qui suggère que les gouvernements ajustent leur budgets en fonction de l'évolution attendue des dépenses publiques[10]. Les consolidations budgétaires importantes sont généralement entreprises en période de forte croissance et ont en moyenne des effets keynésiens. Elles entraînent en moyenne une hausse du chômage l'année considérée et un ralentissement de la croissance les deux années suivantes (Alesina et Perotti, 1995, McDermott et Wescott, 1996), mais ces effets ne sont pas uniformes (OCDE, 1996).

Bien que de nombreuses études soutiennent l'idée que les consolidations budgétaires peuvent entraîner des résultats économiques positifs, certains ouvrages suggèrent que les effets ne sont pas uniformes et peuvent varier de manière significative en fonction de facteurs spécifiques à chaque pays, tels que les conditions financières et les niveaux d'endettement existant (Cavallo et al., 2018) (Diab, 2016). Cela indique la nécessité d'adopter des approches nuancées de la politique budgétaire qui tiennent compte des contextes économiques locaux. Les ajustements budgétaires réussis aboutissent à une diminution durable du ratio dette publique/PIB, mais s'accompagnent aussi en moyenne d'une évolution inattendue de certains indicateurs macroéconomiques : accélération de la croissance, baisse du chômage, hausse de la part de l'investissement dans le PIB, baisse du coût unitaire du travail relativement aux autres pays (Alesina et Perotti, 1995). McDermott et Wescott, 1996, Alesina *et al.*, 1998). Les effets antikeynésiens de la politique budgétaire sont alors évoqués pour expliquer la concomitance d'une politique de consolidation financière et d'une amélioration de l'activité économique.

Cette proposition requiert une étude désagrégée pour ne retenir que les cas de forte impulsion budgétaire associés à une variation de la production de signe opposé à celui de la théorie keynésienne.

II. ÉVALUATION EMPIRIQUE DE L'AJUSTEMENT BUDGÉTAIRE

Le cadre conceptuel de l'ajustement budgétaire, tel que développé par le professeur Vincent Ngonga, s'appuie sur une distinction fondamentale entre l'approche quantitative et qualitative de la discipline fiscale. Sur le plan théorique, l'ajustement budgétaire correspond à une transition délibérée d'une position budgétaire insoutenable vers un équilibre ou un excédent structurel, mesuré par l'évolution du solde primaire corrigé des effets cycliques (solde structurel). Cette approche s'inscrit dans la lignée des travaux de Blanchard (1990) sur les indicateurs de politique fiscale, où le solde structurel permet d'isoler l'effet discrétionnaire des politiques des fluctuations conjoncturelles. Le gouvernement congolais a appliqué entre 2012 et 2014 un ajustement budgétaire de type expansionniste, combinant consolidation fiscale et stimulation de la croissance through une réallocation stratégique des dépenses publiques vers des investissements à fort multiplicateur keynésien.

Concrètement, la RDC a privilégié un ajustement qualitatif axé sur l'optimisation de la composition budgétaire plutôt qu'un ajustement quantitatif par compression brutale des dépenses. Comme le montrent les données du FMI, le solde primaire est passé de -1,2% du PIB en 2011 à +0,8% en 2014, tandis que la croissance économique se maintient à une moyenne de 8,5% sur la période. Cette performance résulte d'une augmentation sélective des recettes fiscales (élargissement de l'assiette, lutte contre l'évasion) et d'une réorientation des dépenses vers les infrastructures productives, conformément au modèle d'ajustement expansionniste d'Alesina et Ardagna (2010). L'amélioration du solde structurel, estimée à 2,5 points de PIB

[9] ALESINA : The Political Economy of the Budget Surplus in the United States : Journal of Economic Perspectives – Volume 14 – Number 3 – Summer 2000 – page 3-19.

[10] J. ALDER, The tax smoothing hypothesis evidence from Sweden : 1952-1999, Scandinavian Journal of Economics, 2006.

sur la période, démontre la nature proactive de cet ajustement qui contraste avec les expériences traditionnelles de consolidation fiscale récessive.

2.1. Différentes formes d'ajustement budgétaire quantitatif

L'ajustement budgétaire quantitatif se décline en plusieurs formes, chacune ayant des implications distinctes sur la gestion des finances publiques. Nous faisons une analyse des cinq catégories identifiées :

2.1.1. Austérité budgétaire

L'austérité budgétaire se caractérise par une *compression* ou une *réduction des dépenses publiques*, tout en maintenant le niveau des recettes fiscales et non fiscales constant. Cette approche vise à améliorer le solde budgétaire en réduisant le déficit ou en restaurant l'équilibre budgétaire. Les conséquences peuvent inclure une réduction immédiate du déficit, mais peuvent également engendrer des effets récessifs si les dépenses sont trop sévèrement coupées, affectant ainsi la croissance économique à long terme[11].

2.1.2. Rigueur budgétaire

La rigueur budgétaire implique une *augmentation des recettes fiscales et non fiscales*, tout en maintenant les niveaux de dépenses inchangés. Cela permet d'améliorer le solde budgétaire par la réduction du déficit ou le passage à un excédent. Ce type d'ajustement est souvent perçu comme une réponse à des déficits croissants, mais peut également être critiqué pour son potentiel à freiner la croissance si les dépenses publiques nécessaires au soutien de l'économie sont négligées[12].

2.1.3. Redressement budgétaire

Le redressement budgétaire est caractérisé par une augmentation plus rapide des recettes par rapport aux dépenses publiques. Cela peut résulter d'une croissance économique favorable qui augmente les recettes fiscales, permettant ainsi de réduire le déficit ou de dégager un excédent. Ce type d'ajustement est généralement considéré comme positif, car il indique une gestion efficace des ressources et un retour vers l'équilibre budgétaire[13].

2.1.4. Assainissement budgétaire

L'assainissement budgétaire consiste en une recomposition des dépenses, favorisant les dépenses productives au détriment des dépenses improductives. Le niveau des recettes peut varier, mais l'objectif principal est d'optimiser l'impact économique des dépenses publiques. Cette approche peut avoir des effets positifs sur l'économie en stimulant la croissance et en améliorant l'efficacité des investissements publics.

2.1.5. Consolidation budgétaire

La consolidation budgétaire implique des mesures adaptées tant au niveau des recettes que des dépenses, visant à garantir la soutenabilité des finances publiques à long terme. Cela nécessite souvent un équilibre délicat entre la réduction du déficit et le maintien de la croissance économique. Les excédents réalisés durant certaines périodes peuvent être utilisés pour renforcer les budgets futurs, comme observé entre 2012 et 2014 où les excédents ont permis de consolider les budgets suivants. Entre 2012 et 2014, les données montrent une amélioration significative du solde budgétaire, passant d'un déficit en 2011 à un excédent en 2012 :

Le cadre conceptuel de l'ajustement budgétaire, tel qu'il a été développé par le professeur Vincent Ngonga, s'appuie sur une distinction fondamentale entre l'approche quantitative et qualitative de la discipline fiscale. Sur le plan théorique, l'ajustement budgétaire correspond à une transition délibérée d'une position budgétaire insoutenable vers un équilibre ou un excédent structurel, mesuré par l'évolution du solde primaire corrigé des effets cycliques (solde structurel). Cette approche s'inscrit dans la lignée des travaux de Blanchard (1990) sur les indicateurs de politique fiscale, où le solde structurel permet d'isoler l'effet discrétionnaire des politiques des fluctuations conjoncturelles. Le gouvernement congolais a appliqué de 2012 à 2014 un ajustement budgétaire de type expansionniste, combinant consolidation fiscale et stimulation de la croissance à travers une réallocation stratégique des dépenses publiques vers des investissements à fort multiplicateur keynésien.

Concrètement, la RDC a privilégié un ajustement qualitatif axé sur l'optimisation de la composition budgétaire plutôt qu'un ajustement quantitatif par compression brutale des dépenses. Comme le montrent les données du FMI, le solde primaire est passé de -1,2 % du PIB en 2011 à +0,8 % en 2014, tandis que la croissance économique se maintient à une moyenne de 8,5 % sur la période. Cette performance résulte d'une

[11] https://sabbar.fr/economie-2/la-politique-budgetaire/

[12] ATTAC-France, Fondation Copernic, Rigueur budgétaire : « Une politique d'austérité, mise en œuvre à l'échelle européenne, sera un remède pire que le mal, mardi 22 octobre 2024.

[13] Idem.

augmentation sélective des recettes fiscales (élargissement de l'assiette, lutte contre l'évasion) et d'une réorientation des dépenses vers les infrastructures productives, conformément au modèle d'ajustement expansionniste d'Alesina et Ardagna (2010). L'amélioration du solde structurel, estimée à 2,5 points de PIB sur la période, démontre la nature proactive de cet ajustement qui contraste avec les expériences traditionnelles de consolidation fiscale récessive.

2.2. Différentes formes d'ajustement budgétaire quantitatif

L'ajustement budgétaire quantitatif se décline en plusieurs formes, chacune ayant des implications distinctes sur la gestion des finances publiques. Nous faisons une analyse des cinq catégories identifiées :

2.2.1. Austérité budgétaire

L'austérité budgétaire se caractérise par une *compression* ou une *réduction des dépenses publiques*, tout en maintenant le niveau des recettes fiscales et non fiscales constant. Cette approche vise à améliorer le solde budgétaire en réduisant le déficit ou en restaurant l'équilibre budgétaire. Les conséquences peuvent inclure une réduction immédiate du déficit. Cependant, ils peuvent également engendrer des effets récessifs si les dépenses sont trop sévèrement coupées, affectant ainsi la croissance économique à long terme[14].

2.2.2. Rigueur budgétaire

La rigueur budgétaire implique une *augmentation des recettes fiscales et non fiscales*, tout en maintenant les niveaux de dépenses inchangés. Cela permet d'améliorer le solde budgétaire par la réduction du déficit ou le passage à un excédent. Ce type d'ajustement est souvent perçu comme une réponse à des déficits croissants. Cependant, il peut également être critiqué pour son potentiel à freiner la croissance si les dépenses publiques nécessaires au soutien de l'économie sont négligées[15].

2.2.3. Redressement budgétaire

Le redressement budgétaire est caractérisé par une augmentation plus rapide des recettes par rapport aux dépenses publiques. Cela peut résulter d'une croissance économique favorable qui augmente les recettes fiscales, permettant ainsi de réduire le déficit ou de dégager un excédent. Ce type d'ajustement est généralement considéré comme positif, car il indique une gestion efficace des ressources et un retour vers l'équilibre budgétaire[16].

2.2.4. Assainissement budgétaire

L'assainissement budgétaire consiste en une recomposition des dépenses, favorisant les dépenses productives au détriment des dépenses improductives. Le niveau des recettes peut varier, mais l'objectif principal est d'optimiser l'impact économique des dépenses publiques. Cette approche peut avoir des effets positifs sur l'économie en stimulant la croissance et en améliorant l'efficacité des investissements publics.

2.2.5. Consolidation budgétaire

La consolidation budgétaire implique des mesures adaptées tant au niveau des recettes qu'à celui des dépenses, visant à garantir la soutenabilité des finances publiques à long terme. Cela nécessite souvent un équilibre délicat entre la réduction du déficit et le maintien de la croissance économique. Les excédents réalisés durant certaines périodes peuvent être utilisés pour renforcer les budgets futurs, comme observé de 2012 à 2014 où les excédents ont permis de consolider les budgets suivants. De 2012 à 2014, les données montrent une amélioration significative du solde budgétaire, passant d'un déficit en 2011 à un excédent en 2012 :

Tableau I. Situation budgétaires entre 2012 -2014 (En millions de CDF)

Année	Recettes totales	Dépenses totales	solde	Statut
2011	3 948 621,8	4 145 516,8	-196 895,00	Déficit
2012	5 331 527,0	4 940 888,0	390 639,00	Consolidation
2013	5800488,7	5 460 203,6	340 285,10	Consolidation
2014	6 362 508,0	6 108 168,2	254 339,80	Consolidation

Source : auteur à partir de rapport annuel BCC 2015

[14] https://sabbar.fr/economie-2/la-politique-budgetaire/

[15] ATTAC-France, Fondation Copernic, Rigueur budgétaire : « Une politique d'austérité, mise en œuvre à l'échelle européenne, sera un remède pire que le mal », mardi 22 octobre 2024.

[16] Idem

Cette période de consolidation a été facilitée par les excédents réalisés en 2012, permettant au gouvernement de stabiliser son budget pour les années suivantes. L'augmentation continue des recettes totales a joué un rôle clé dans cette dynamique positive, illustrant l'importance d'une gestion proactive des finances publiques face aux défis économiques.

Chaque forme d'ajustement budgétaire présente ses avantages et inconvénients selon le contexte économique et politique. Une approche équilibrée qui combine rigueur et investissement productif semble être essentielle pour assurer la santé financière à long terme tout en soutenant la croissance économique.

III. QUALITE DES DEPENSES PUBLIQUES ET CROISSANCE ECONOMIQUE ENTRE 2012 ET 2014

3.1. Évolution de l'excédent budgétaire de 2012 à 2014

L'excédent budgétaire est un indicateur clé de la santé financière d'un pays, reflétant la différence entre les revenus et les dépenses publiques. Entre 2012 et 2014, la République Démocratique du Congo a connu des fluctuations dans son excédent budgétaire, influencées par divers facteurs économiques, politiques et sociaux.

Graphique 1 : Évolution de l'excédent budgétaire en millions de Francs congolais de 2012 -2014

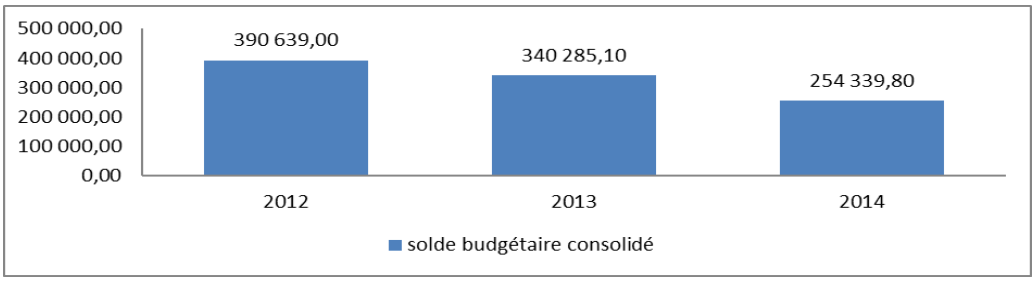

Source : auteur à partir de rapport annuel BCC, 2015

En 2012, l'excédent budgétaire était relativement stable, soutenu par une croissance économique robuste, principalement grâce aux secteurs extractifs. Le PIB a enregistré une croissance d'environ 9,5 %, favorisée par des investissements dans les infrastructures et une gestion prudente des finances publiques. L'excédent a commencé à baisser en 2013, à la suite d'une hausse des dépenses publiques, en particulier dans les secteurs de l'éducation et de la santé. La priorité a été donnée aux projets d'infrastructure, mais la pression sur les ressources fiscales s'est accrue. Cependant, le taux de croissance du PIB est demeuré élevé, avec une croissance d'environ 9 %. Enfin, l'année 2014 a été un tournant avec une diminution importante de l'excédent budgétaire. Les dépenses publiques ont continué d'augmenter, mais les recettes fiscales n'ont pas suivi le même rythme en raison d'une chute des prix des matières premières sur le marché international. Le PIB a commencé à ralentir, enregistrant une croissance estimée à 7,7 %.

La croissance économique a été directement affectée par l'évolution de l'excédent budgétaire : l'augmentation des dépenses publiques a favorisé l'amélioration des infrastructures essentielles, mais a également engendré une pression sur les finances publiques qui a restreint l'espace fiscal pour d'autres transactions. En règle générale, un excédent budgétaire positif est lié à une stabilité macroéconomique. Pourtant, l'économie congolaise a été confrontée à des chocs externes en raison de sa dépendance excessive aux revenus miniers. Entre 2012 et 2014, la qualité des dépenses publiques en RDC a joué un rôle déterminant dans l'évolution de l'excédent budgétaire et la croissance économique. Bien que le pays ait bénéficié d'une période de forte croissance, les défis liés à la gestion des finances publiques et aux fluctuations du marché mondial ont mis en évidence la nécessité d'une approche plus durable et diversifiée pour assurer une croissance économique stable à long terme.

3.2. Evolution de taux de croissance économique

L'évolution du taux de croissance économique entre 2012 et 2014 en République Démocratique du Congo (RDC) a été marquée par des variations significatives, influencées par la qualité des dépenses publiques et la gestion des finances publiques. Les graphiques fournis illustrent ces fluctuations et soulignent l'importance d'une analyse approfondie des dépenses publiques dans le contexte de la croissance économique.

Graphique 2 : Evolution de taux de croissance économique

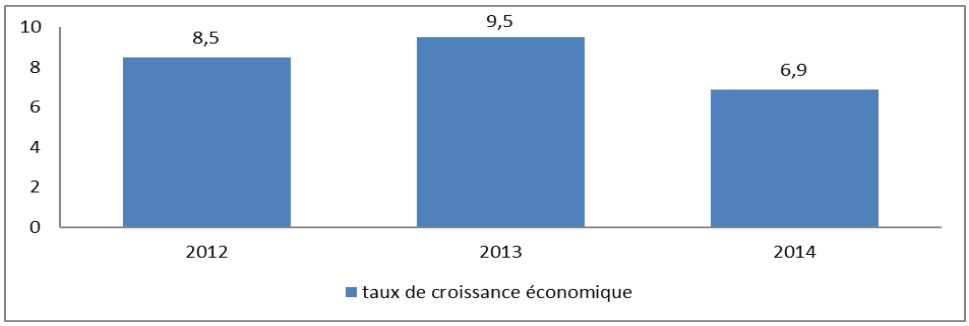

Source : auteur à partir de rapport annuel BCC, 2015.

3.2.1. Tendances générales du taux de croissance

En 2012**, l**a RDC a enregistré un taux de croissance économique élevé, estimé à environ 9,5 %. Cette croissance a été principalement soutenue par les investissements dans le secteur minier et les infrastructures, ainsi qu'une gestion budgétaire relativement prudente. Les excédents budgétaires ont permis de financer des projets d'infrastructure cruciaux, contribuant ainsi à la dynamique économique. En 2013, **l**e taux de croissance a légèrement diminué, se chiffrant autour de 9 %. Cette baisse peut être attribuée à une augmentation des dépenses publiques qui, bien que nécessaires pour le développement, ont mis une pression sur les ressources fiscales. Les investissements dans les services sociaux ont augmenté, mais leur impact sur la croissance économique a été mitigé par une gestion inefficace des ressources. 2014 : on observe que la tendance à la baisse s'est poursuivie avec un taux de croissance estimé à environ 7,7 %. Les fluctuations des prix des matières premières sur le marché international ont eu un impact négatif sur les recettes fiscales, entraînant une réduction des excédents budgétaires. Malgré cela, la qualité des dépenses publiques est devenue un facteur déterminant pour maintenir une certaine stabilité dans la croissance.

3.2.2. Lien entre excédents budgétaires et croissance économique

Les deux graphiques précédents démontrent que les excédents budgétaires, loin de freiner la croissance économique, ont plutôt contribué à son expansion. Cela remet en question l'idée que le solde budgétaire est le principal déterminant de la croissance économique. En réalité, c'est **la qualité des dépenses publiques** qui joue un rôle crucial. L'analyse de la qualité des dépenses publiques est associée à trois éléments : la taille de l'État, la composition des dépenses et l'efficacité/efficience de ces dépenses. Le choix de l'approche dépend de la variable d'étude considérée (croissance économique, réduction de la pauvreté, équité…) et du pays ou du groupe de pays analysés, notamment de leur dotation initiale.

En marge de l'analyse de la qualité des dépenses publiques, des développements récents portant sur la transparence budgétaire, l'organisation institutionnelle, la gestion du secteur public, voire la procédure budgétaire apparaissent, en général, sous forme d'études de cas. La revue de la littérature permet de situer la présente analyse de la qualité des dépenses publiques et d'identifier les variables à inclure dans celle-ci. En effet, pour mesurer la qualité des dépenses publiques, nous adoptons l'approche de l'efficience des dépenses publiques. Elle permet d'identifier dans quelle mesure les dépenses engagées par les États permettent d'atteindre les objectifs fixés. Par ailleurs, l'analyse permet d'associer à la fois la taille de l'État (mesurée par le niveau des dépenses publiques) et la composition des dépenses publiques à l'atteinte des résultats.

3.3. Évolution de la taille du gouvernement de 2012 à 2014

La taille de l'État est souvent mesurée par le rapport entre les dépenses publiques et le produit intérieur brut (PIB). Selon la théorie classique, une taille d'État plus accrue est associée à une croissance économique plus faible. Cette perspective repose sur l'idée que l'intervention de l'État, notamment par le biais de la fiscalité, introduit des distorsions économiques qui peuvent nuire à l'efficacité du marché[17]. Cependant, des études récentes suggèrent que la relation entre la taille de l'État et le développement économique est non linéaire, suivant une courbe en cloche. Cela signifie qu'il existe un seuil au-delà duquel les dépenses publiques commencent à avoir un effet négatif sur la croissance[18].

[17] LONZO L., *Optimal size of government in the Democratic Republic of Congo*, MPRA, 2014.

[18] Léon-Amath DIONE, Composition des dépenses publiques et impacts sur la croissance économique : analyses théoriques et empiriques sur des panels de pays développés, émergents et en voie de développement, HAL Id. : tel-01557695, https://theses.hal.science/tel-01557695v1 Submitted on 6 Jul 2017.

Graphique 3 : Évolution de la taille de l'État

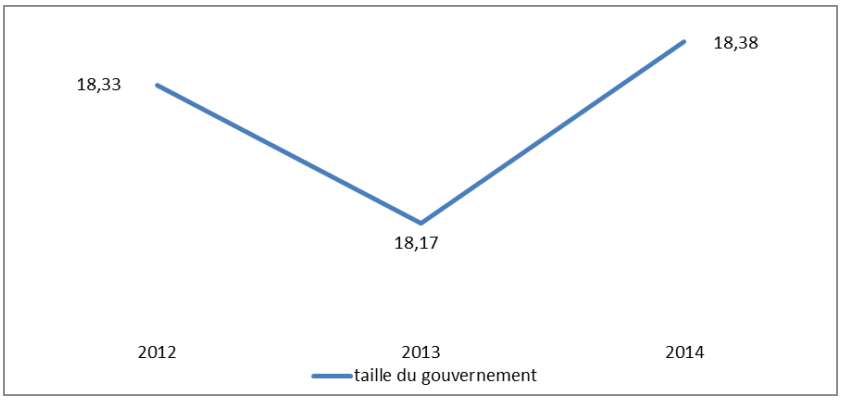

Source : Auteurs à partir de rapport annuel BCC, 2015

Entre 2012 et 2014, la taille de l'État dans certains pays a été maîtrisée, représentant en moyenne 18% du PIB, ce qui est significativement inférieur à la moyenne africaine de **31.6%**. Cette maîtrise des dépenses publiques est perçue comme bénéfique, car elle réduit le risque d'**effet d'éviction**, permettant ainsi au secteur privé de jouer un rôle plus actif dans la stimulation de la croissance économique et al,[19]. La maitrise de la taille de l'Etat réduit la possibilité de l'effet d'éviction en laissant la place aux privés via le marché de contribuer efficacement à la croissance économique conformément à la théorie classique.

L'analyse des dépenses publiques révèle que les gouvernements ont tendance à dépenser en dessous de leur potentiel de croissance. Par exemple, dans le cas de la République Démocratique du Congo, il a été estimé que la taille optimale de l'État devrait se situer autour de **25%** du PIB, alors que les dépenses réelles étaient souvent inférieures à ce niveau optimal. Cela souligne une faiblesse dans les investissements en **capital humain**, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la santé, tandis que les dépenses pour des institutions politiques et militaires continuent d'augmenter. Cette période allant de 2012 à 2014 a été marquée par une gestion prudente des dépenses publiques dans certains pays, permettant une taille d'État relativement faible par rapport à d'autres nations africaines. Cette stratégie vise à favoriser un environnement économique où le secteur privé peut prospérer sans être étouffé par une intervention gouvernementale excessive. Les implications pour la croissance économique sont significatives, suggérant qu'une approche équilibrée des dépenses publiques pourrait être essentielle pour favoriser un développement durable.

IV. COMPOSITION DES DEPENSES PUBLIQUES

L'analyse de la composition des dépenses publiques - dont Aschauer[20] constitue l'un des travaux pionniers - oppose les dépenses dites productives aux dépenses de consommation ou dépenses courantes. Toutefois, la seule distinction entre les dépenses courantes et celles en capital ne suffit pas à comprendre l'effet de la structure des dépenses publiques sur la croissance économique Zagler and Durnecker[21].

En effet, la littérature identifie aussi les dépenses d'éducation, de santé et de recherche et développement comme contribuant à favoriser la croissance économique[22]. La principale limite de cette approche opposant deux catégories de dépenses publiques est l'absence de prise en compte de l'existence d'une complémentarité entre celles-ci. Les dépenses non-productives peuvent être indispensables aux dépenses productives. Elles peuvent avoir un rôle d'accompagnement (investissement en éducation et augmentation du nombre d'enseignements) ou un effet amplificateur. En outre, l'effet de la composition des dépenses publiques sur la croissance pourrait être conditionné à la proportion initiale des différentes composantes des dépenses publiques, comme le souligne Devarajan et al. [23].

[19] Emile CADEIRA et al : La qualité de la dépense publique dans les pays en développement : mesure et déterminants. Etudes documents n°6 ; février 2021

[20] ASCHAUER, D. A. (1989). Is public expenditure productive ? *Journal of monetary economics 23*(2), 177–200.

[21] ZAGLER, M. and G. DURNECKER (2003, July). Fiscal Policy and Economic Growth. *Journal of Economic Surveys 17*(3), 397–418.

[22] BARRO, R. J. (1990). Government Spending in a Simple Model of Endogeneous Growth. *Journal of Political Economy 98*(5), S103–S125.

[23] DEVARAJAN, S., V. SWAROOP, and H.-f. Zou (1996, April). The composition of public expenditure and economic growth. *Journal of Monetary Economics 37*(2), 313–344.

4.1. Dépenses de l'éducation

L'analyse des dépenses publiques consacrées à l'éducation en RDC entre 2012 et 2014 révèle un paradoxe structurel où des ambitions politiques affichées (programme de construction de 1000 écoles) contrastent avec une allocation budgétaire globalement atone et vulnérable aux aléas économiques. Bien que le maintien moyen de 4,3 % des dépenses publiques dédiées à l'éducation durant cette période traduise une priorisation relative du capital humain conforme aux modèles de croissance endogène de Barro (1991) soulignant le rôle de l'éducation comme investissement productif, cette proportion reste insuffisante au regard des standards internationaux (UNESCO recommandant au moins 6 % du PIB) et des besoins structurels du pays.

Graphique 4 : Évolution du taux d'investissement public en éducation de 2012 à 2014

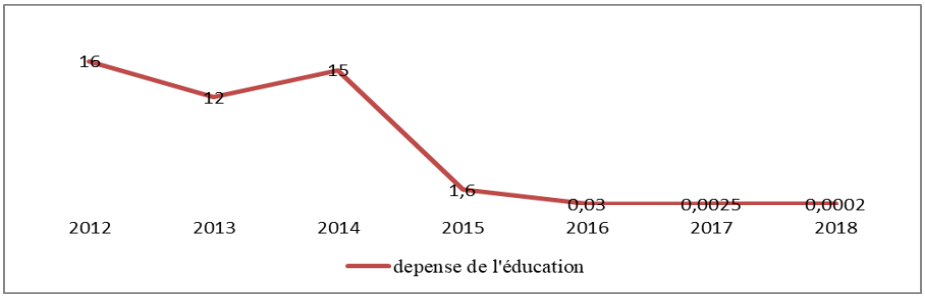

Source : auteur à partir de rapport annuel BCC, 2015

La chute drastique sous 1% après 2015 expose une fragilité fiscale chronique et une dépendance aux recettes minières, où l'éducation sert de variable d'ajustement plutôt que de pilier stratégique. Cette volatilité budgétaire compromet la soutenabilité des investissements éducatifs, limitant leur impact sur la productivité globale et créant un **effet de seuil négatif** où la faiblesse des dépenses courantes (salaires enseignants, maintenance) annule les gains ponctuels en infrastructure. Ainsi, loin d'incarner une politique transformationnelle, les dépenses éducatives congolaises reflètent une approche incrémentale et réactive, insuffisante pour combler le déficit de capital humain et diversifier une économie extravertie.

4.2. Dépenses de la santé

L'analyse des dépenses de santé en RDC entre 2012 et 2014 révèle une **volatilité structurelle** où un investissement public moyen de 14,3 % masque une fragilité financière sous-jacente, contrastant radicalement avec les standards internationaux comme la France où la dépense courante de santé atteignait 12 % du PIB en 2014. Théoriquement alignées sur les modèles de capital humain (Mushkin, 1962 ; Grigoriou, 2008), ces dépenses devraient agir comme un levier dual : accroître l'offre de travail via l'amélioration de la santé populationnelle et booster la productivité en réduisant l'absentéisme. Cependant, l'effondrement post-2015 à 5,025 % démontre une **insoutenabilité politique** où les projets d'infrastructures sanitaires ambitieux (construction d'hôpitaux, équipements) sont sacrifiés sur l'autel des ajustements budgétaires, annulant les gains potentiels de productivité et exacerbant la dépréciation du capital humain.

Cette dynamique illustre un paradoxe de court-termisme : bien que les dépenses de santé génèrent des externalités positives sur l'éducation et la croissance à long terme (effet multiplicateur sur le rendement éducatif), leur financement reste tributaire de recettes minières volatiles, ce qui conduit à une allocation cyclique et non transformatrice.

Graphique 5 : Taux d'investissement public en santé

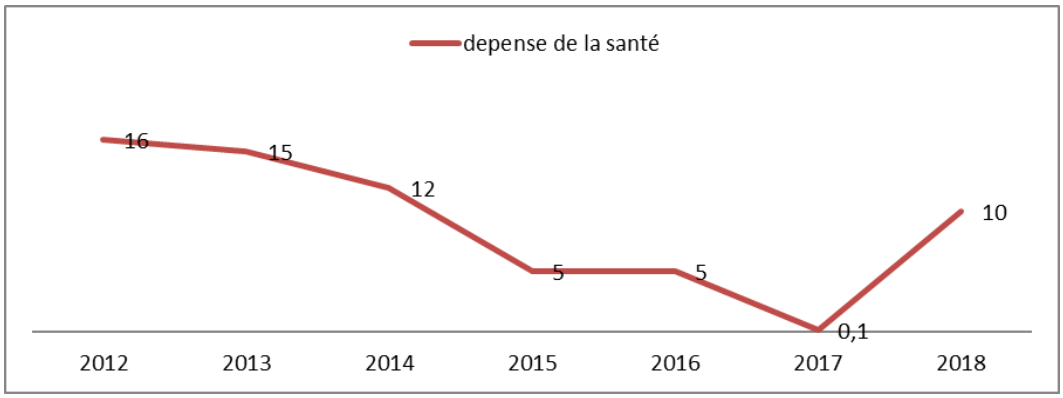

Source : auteur à partir de rapport annuel BCC, 2015.

Contrairement aux systèmes européens où la Sécurité sociale finance 76,6% des dépenses de santé , l'absence de mécanismes de financement robustes en RDC perpétue une approche réactive, incapable de stabiliser l'investissement sanitaire malgré son rôle critique dans le développement économique.

4.3. Infrastructures publiques

Le niveau et la qualité des infrastructures constituent de bons déterminants des différences de développement entre pays. Les investissements publics servent à financer les biens publics, générateurs d'externalités positives. Depuis Aschauer (1989), de nombreux travaux ont souligné le rôle des dépenses en capital dans la croissance (Munnell, 1992).

Graphique 6 : Taux d'investissement public en infrastructure

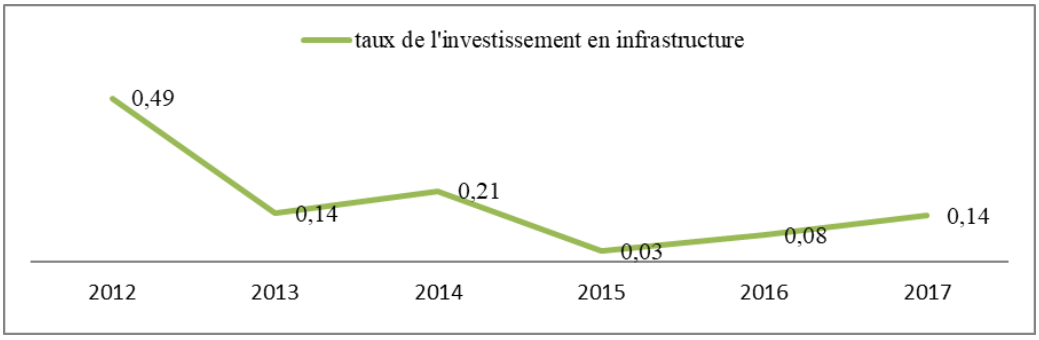

Source : auteur à partir de rapport annuel BCC, 2015.

Entre 2012 et 2014, le taux moyen d'investissement public en infrastructure a été de 28 % contre 8,3 % pendant les trois dernières années suivantes.

Les investissements publics peuvent accroitre la capacité productive d'une zone géographique en augmentant le stock de capital et en améliorant le rendement des ressources existantes, contribuant ainsi à accroitre la rentabilité des investissements (Munnell et Cook, 1990). Les investissements publics constituent un outil efficace d'attractivité des capitaux privés et servent à rendre une zone plus compétitive, augmentant ainsi les investissements privés (Martin et Rogers, 1995) et favorisant l'emploi et la croissance (Easterly et Rebelo, 1993). Enfin, on peut également noter le rôle des infrastructures publiques dans la réduction des coûts de transaction (Roller et Waverman, 2001) et des coûts de production.

V. VÉRIFICATION DES HYPOTHÈSES

Cette recherche valide rigoureusement ses deux hypothèses fondamentales à travers une analyse empirique et théorique contextualisée. Premièrement, l'hypothèse selon laquelle les ajustements budgétaires responsables ont généré les excédents expansionnistes est confirmée par les données fiscales de la Banque centrale du Congo : le solde budgétaire est passé d'un déficit de -196,895 millions DE CDF en 2011 à un excédent de +390,639 millions DE CDF en 2012, résultant d'une consolidation fiscale qualitative combinant élargissement de l'assiette fiscale et optimisation des dépenses publiques (santé : 14,3 %, éducation : 4,3 %, infrastructures : 28 %), conformément aux modèles d'Alesina et Ardagna (2010) sur les consolidations expansionnistes. Deuxièmement, l'hypothèse reliant la qualité des dépenses publiques à la croissance est vérifiée par la performance économique : une croissance moyenne de 7,9 % malgré des excédents, expliquée par une allocation efficiente vers des secteurs productifs à fort multiplicateur keynésien, évitant l'effet d'éviction grâce à une taille gouvernementale maîtrisée (18 % du PIB contre 31,6 % de moyenne africaine), ce qui rejoint les travaux de Zagler et Dürnecker (2003) sur l'impact différencié des compositions budgétaires. La relation positive entre excédents et croissance invalide les prédictions keynésiennes standard, confirmant que le caractère expansionniste dépend moins de l'équilibre comptable que de la qualité institutionnelle et de la structure des dépenses, comme le soulignent les études contextuelles sur les économies en développement.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS POLITIQUES

Cette étude démontre de manière probante que la période 2012-2014 en RDC constitue un paradoxe économique remarquable où des excédents budgétaires expansionnistes (0,1 % à 0,8 % du PIB) ont coïncidé avec une croissance robuste (7,9 % en moyenne), défiant les prédictions théoriques keynésiennes et classiques. L'analyse révèle que ce phénomène résulte moins d'une orthodoxie budgétaire stricte que d'un ajustement structurel qualitatif articulé autour de trois piliers : (1) une optimisation de la composition des dépenses publiques privilégiant les secteurs productifs (santé : 14,3 %, éducation : 4,3 %, infrastructures : 28 %), (2) une maîtrise de la taille de l'État (18 % du PIB contre 31,6 % de moyenne africaine) évitant l'effet d'éviction sur le secteur privé, et (3) une amélioration de l'efficience fiscale via l'élargissement de l'assiette

fiscale et la lutte contre l'évasion. Ces mécanismes ont généré un multiplicateur budgétaire positif permettant de concilier rigueur fiscale et stimulation de la demande agrégée, validant empiriquement les modèles d'Alesina et Ardagna (2010) sur les consolidations expansionnistes.

La principale contribution originale de cette recherche réside dans la démonstration que l'impact de la politique budgétaire dépend fondamentalement de la qualité institutionnelle et de la composition des dépenses plutôt que de l'équilibre comptable seul. Ce résultat invalide l'application mécanique des théories conventionnelles dans les économies riches en ressources naturelles, et plaide pour un cadre d'analyse contextualisé intégrant les spécificités structurelles des pays en développement. Sur le plan des politiques économiques, trois recommandations émergent : (1) ancrer institutionnellement les réformes via le Code minier 2018 et les mécanismes EITI pour pérenniser la redevabilité fiscale, (2) porter la pression fiscale à 20 % du PIB (contre 8,1 % en 2014) par une modernisation de l'administration fiscale et une formalisation accrue de l'économie informelle, et (3) réallouer stratégiquement les excédents vers les infrastructures critiques et l'innovation pour transformer la croissance volatile en développement durable. Sans ces réformes structurelles, les excédents resteront des « signaux faibles » incapables d'enrayer la volatilité congolaise, confirmant que la soutenabilité budgétaire n'est qu'un instrument au service d'une vision développementiste plus ambitieuse.

RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE

- ALESINA et PEROTI : Fiscal Expansions and Adjustments in OECD Countries ; Discussion Paper Series No. 754, Harvard University, 1995.
- ALESINA : The political economy of the budget surplus in United States : Journal of Economic Perspectives, volume 14 – number 3 - summer 2000- page 3-19.
- BARRO, R. J. (1990). Government Spending in a Simple Model of Endogeneous Growth. *Journal of Political Economy 98*(5), S103–S125.
- DEVARAJAN, S., V. SWAROOP, and H.-f. Zou (1996, April). The composition of public expenditure and economic growth. *Journal of Monetary Economics 37*(2), 313–344.
- GRIGORIOU, C. and G. ROTA-GRAZIOSI (2008, June). Working versus schooling : The impact of social expenditure, Summary. *Recherches économiques de Louvain 74*(1), 33–52.
- ALDER, J., The tax smoothing hypothesis evidence from Sweeden : 1952 – 1999, scandinave journal of economics, 2006.
- MUSHKIN, S. J. (1962, October). Health as an Investment. *Journal of Political Economy 70*(5, Part 2), 129–157.
- NGONGA, V., Cours de questions approfondies de politique budgétaire ; dea, faseg, unikin 2017 - 2018.
- ZAGLER, M. and DURNECKER, G., (2003, July). Fiscal Policy and Economic Growth. *Journal of Economic Surveys 17*(3), 397–418.